

Politique environnementale

Laboratoires de radiochimie et métrologie (bâtiment B12)



En ligne avec notre Politique Qualité et notre mission de surveillance de l'environnement et de protection de la population, la Direction s'est engagée à mettre en place un système de management de l'environnement conformément aux exigences de la norme ISO 14001:2015. Celui-ci s'inscrit dans la continuité des actions d'amélioration menées par IRE / IRE ELiT et traduit notre volonté permanente de donner entière satisfaction à nos clients tout en minimisant notre impact environnemental.

Cette démarche environnementale concerne les activités des laboratoires de radiochimie et de métrologie d'IRE ELiT se déroulant au bâtiment B12.

La Direction s'engage à mettre en place les actions nécessaires afin :

- ✓ d'être en conformité avec la réglementation, autres exigences et obligations de conformité,
- ✓ de protéger l'environnement et de respecter le principe de prévention de la pollution,
- ✓ d'améliorer de façon continue nos performances environnementales.

Les axes du Système de Management de l'Environnement retenus sont les suivants :

- ✓ Mise en conformité avec la réglementation,
- ✓ Amélioration de la gestion de nos déchets et rejets,
- ✓ Amélioration de la gestion de notre consommation d'énergie et de ressources,
- ✓ Formation et sensibilisation de chacun d'entre nous concernant nos impacts sur l'environnement.

Les objectifs environnementaux sont revus annuellement lors des revues de direction et déployés dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

La Direction a la volonté de progresser de façon transparente dans cette démarche environnementale et demande à l'ensemble des collaborateurs d'y participer activement.

Grégory Delécaut
Responsable BUS

Erich Kollegger
Directeur Général IRE / IRE ELiT ad interim